

Commission nationale de toponymie (CNT)

Référence : 2008-CNIG-0053/CNT
Affaire suivie par : Élisabeth Calvarin ; Pierre Jaillard
Téléphone : 01 42 98 59 32
Courriels : elisabeth.calvarin@ign.fr; pierre@jaillard.net

Au président de l'Association des maires de France ;
Au président de l'Association des présidents de conseils généraux ;
Au président de l'Association des présidents de conseils régionaux.

Objet : **Proposition de projet éducatif**
Annexes : - Patrimoine toponymique : les noms de lieu, un patrimoine vivant ;
- Proposition d'actions éducatives à destination des jeunes et de tout public.

Paris, le 3 juin 2009.

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La Commission nationale de toponymie (CNT) a pour mission « de contribuer à la conservation et au développement cohérent du patrimoine toponymique de la France », c'est-à-dire de ses noms de lieu. Elle représente la France au Groupe d'experts des Nations unies pour les noms géographiques, qui l'a chargée de soutenir auprès de l'UNESCO l'application à ces noms de la convention de 2003 sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. À ce titre, j'ai l'honneur de vous proposer un projet éducatif fondé sur les noms de lieu de France.

L'objectif général est de sensibiliser les Français aux noms des lieux où ils vivent. En effet, les noms propres ont aussi un sens, une histoire. Ils parlent de la vie des anciens. Ils ont été créés par ceux qui en avaient besoin pour dénommer ce qui leur est nécessaire : rues, quartiers, lotissements, etc. Ils sont très variables d'une commune à l'autre, en particulier en cas de bilinguisme. L'annexe « Patrimoine toponymique : les noms de lieu, un patrimoine vivant » développe ces aspects.

Cette sensibilisation s'appuie sur un véritable projet éducatif pour les jeunes s'appuyant sur la découverte et l'étude des noms de lieu. Dans le cadre du temps scolaire, ce projet fait appel comme la toponymie elle-même à une interdisciplinarité entre le français, l'histoire, la géographie, etc., au carrefour desquels se trouvent les noms de lieu. Il se propose, sous des formes variées tel que l'indique l'annexe « Proposition d'actions éducatives à destination des jeunes et de tout public », de leur faire connaître l'étonnant patrimoine que sont les noms de lieu.

Je sollicite donc votre appui, celui des élus et des responsables de services éducatifs des communes pour les écoles primaires, des conseils généraux pour les collèges par le biais des « itinéraires de découverte » et des conseils régionaux pour les lycées dans le cadre des « travaux personnels encadrés » (TPE), pour favoriser l'accord des directeurs d'établissement et la coopération des enseignants.

Vous remerciant par avance de votre attention et de votre intérêt, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,

Pierre Jaillard.

Tour Voltaire – F-92055 La Défense Cedex